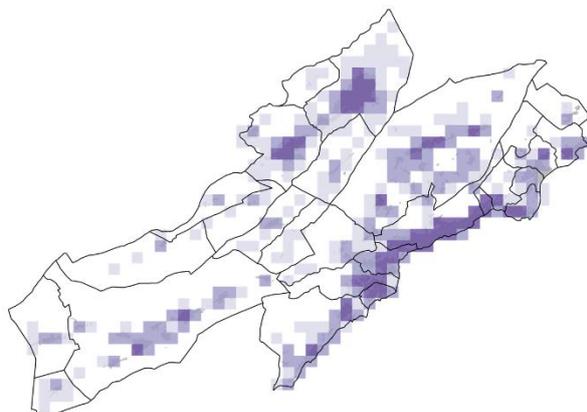


ÉTAT DE NEUCHÂTEL

Recensement cantonal de la population au 31 décembre 2020



Juillet 2021

Table des matières

1. INTRODUCTION	3
2. LA POPULATION DANS LE TEMPS.....	4
3. LA POPULATION PAR COMMUNE À LA FIN 2020.....	7
4. LA POPULATION SUISSE ET ÉTRANGÈRE.....	10
4.1. La population étrangère selon le permis de résidence	12
4.2. La population étrangère selon la nationalité	16
5. LE SEXE ET L'ÉTAT CIVIL.....	19
6. L'ÂGE	22

1. INTRODUCTION

Nouvelle procédure de recensement dès l'année 2010

Jusqu'en 2009, le recensement cantonal de la population s'est basé sur une extraction de données des Registres des habitants que les communes fournissaient au Service de statistique. Depuis le 31 décembre 2010, la procédure de recensement de la population a changé. Les résultats sont dorénavant issus d'une extraction de la base de données personnes du canton de Neuchâtel (BDP) qui intègre également tous les habitants du canton.

Le recensement fédéral de la population (RFP), compétence de l'Office fédéral de la statistique (OFS), est réalisé sur la base de cette même extraction.

Le nombre d'informations contenues dans cette extraction est plus élevé que les données obtenues auparavant sur papier de la part des communes. Cette nouvelle richesse d'informations a donc été exploitée et fait l'objet de ce rapport.

Sans indication spécifique, la date de référence de ces résultats est le 31 décembre 2020.

Traitement de la population résidente permanente au 31 décembre 2020

Les résultats présentés ci-dessous concernent la population résidente permanente, selon la définition suivante :

Population résidente permanente : Sont assimilées à la population résidente permanente toutes les personnes résidant en Suisse durant une année au moins. La population résidente permanente comprend :

- Toutes les personnes de nationalité suisse domiciliées en Suisse
- Les personnes de nationalité étrangère y séjournant à l'année, à savoir
 1. Tous les titulaires d'une autorisation d'établissement (livret C)
 2. Tous les titulaires d'une autorisation de séjour (livret B)
 3. Les diplomates et fonctionnaires internationaux ainsi que les membres de leurs familles (livret Ci)
 4. Les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée de 12 mois ou plus (livret F et L) en Suisse depuis au moins 12 mois
 5. Les requérants d'asile (livret N) en Suisse depuis au moins 12 mois

Un document présentant le canton de Neuchâtel en comparaison aux autres cantons sera publié au mois d'août prochain. En effet, l'OFS ne publie les données cantonales qu'à ce moment-là.

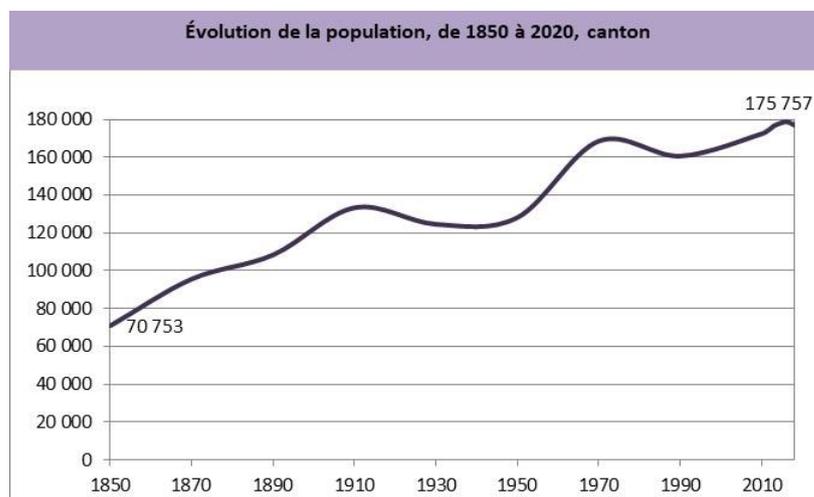
2. LA POPULATION DANS LE TEMPS

Selon des sources historiques relatives à un dénombrement général des hommes à des fins militaires en 1712, la population habitant le canton de Neuchâtel atteignait les 25 à 28 000 habitants.

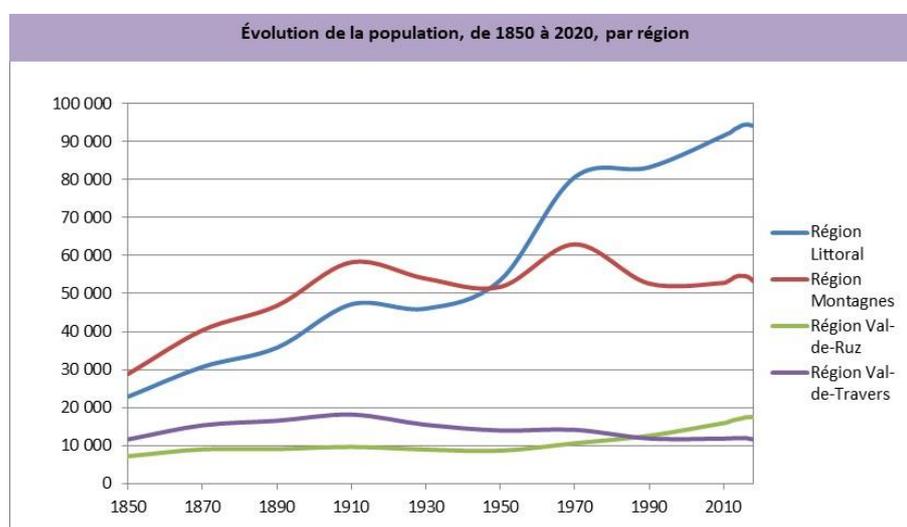
Le premier recensement fédéral de la population date de 1850

Le 1^{er} recensement fédéral de la population date de l'année 1850 et fournit des données plus fiables que les estimations antérieures. Dans le canton de Neuchâtel, 70 753 personnes sont recensées, dont 12 638 pour la Ville de La Chaux-de-Fonds, 8514 au Locle, 7901 à Neuchâtel et 1770 à Fleurier. Une forte expansion démographique a donc eu lieu et principalement lors de la 2^{ème} partie du XVIII^{ème} siècle. Elle est le résultat de divers facteurs tels que les progrès de la médecine et de l'hygiène, un taux de mortalité infantile moins élevé, une espérance de vie qui s'allonge ainsi que le développement des activités industrielles.

De 1850 à 1910, la population du canton de Neuchâtel a augmenté de manière assez régulière avant de décliner jusqu'en 1930 puis de reprendre sa croissance jusqu'à la fin des années 60. Entre 1970 et 1980, elle a diminué de presque 10 000 habitants, avant de repartir à la hausse. Depuis 2017, une baisse démographique est observée (-2677 habitants entre 2016 et 2020).



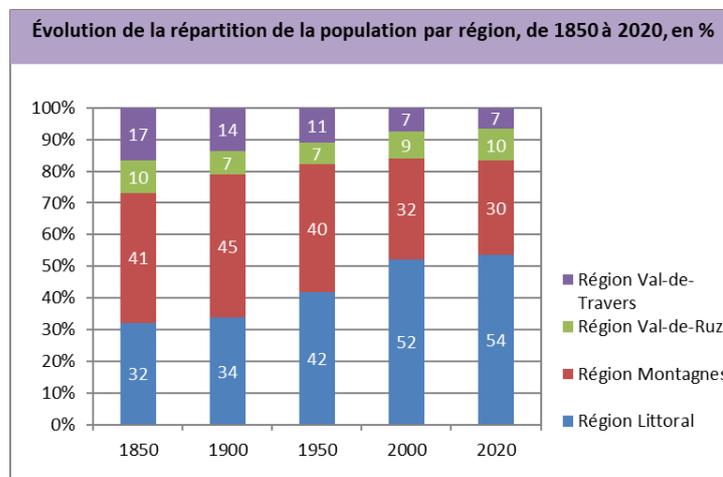
Entre 1850 et 2020, la région ayant gagné le plus d'habitants est celle du Littoral (+71 614) devant celle des Montagnes (+23 001) et celle de Val-de-Ruz (+10 472). En 2020, la région Val-de-Travers affiche un nombre d'habitants légèrement plus bas que celui de 1850 (83 personnes en moins).



En 1850, la région Montagnes abritait presque la moitié (41%) de la population neuchâteloise. Dès les années 50, cette région ainsi que celle du Littoral se partageaient presque le même pourcentage d'habitants (40 et 42%).

Forte augmentation de la population dans la région Littoral dès la deuxième moitié du XX^{ème} siècle

Entre 1950 et 2020, la région Littoral présente la plus forte augmentation de population (+12%).



Entre 1970 et 2020, la région ayant montré la plus forte croissance de sa population est celle de Val-de-Ruz, devançant Le Littoral. Les régions des Montagnes et de Val-de-Travers présentent une diminution de leur population.

Régions	1970 à 1980	1980 à 1990	1990 à 2000	2000 à 2010	2010 à 2020
Littoral	+ 0.13	+ 3.10	+ 4.66	+ 5.57	+ 2.78
Montagnes	- 12.23	- 4.67	+ 0.47	- 0.19	- 1.49
Val-de-Ruz	+ 6.07	+ 12.00	+ 14.61	+ 7.16	+ 14.61
Val-de-Travers	- 18.07	+ 2.89	+ 1.70	- 1.91	- 2.32
Canton de Neuchâtel	- 5.66	+ 1.01	+ 3.84	+ 3.33	+ 2.17

	Ayant gagné des habitants	Ayant perdu des habitants
Val-de-Ruz	+ 6 968	
La Grande Béroche	+ 3 250	
La Tène	+ 2 451	
Boudry	+ 2 298	
Milvignes	+ 2 085	
Les Verrières		- 300
Val-de-Travers		- 2 163
Neuchâtel		- 4 688
Le Locle		- 4 722
La Chaux-de-Fonds		- 5 802

De 1970 à 2020, la commune ayant gagné le plus d'habitants est celle de Val-de-Ruz, alors que la Ville de La Chaux-de-Fonds en a le plus perdu (il s'agit du solde net, c'est-à-dire de la différence entre les arrivées et les départs, et de la différence entre les naissances et les décès).

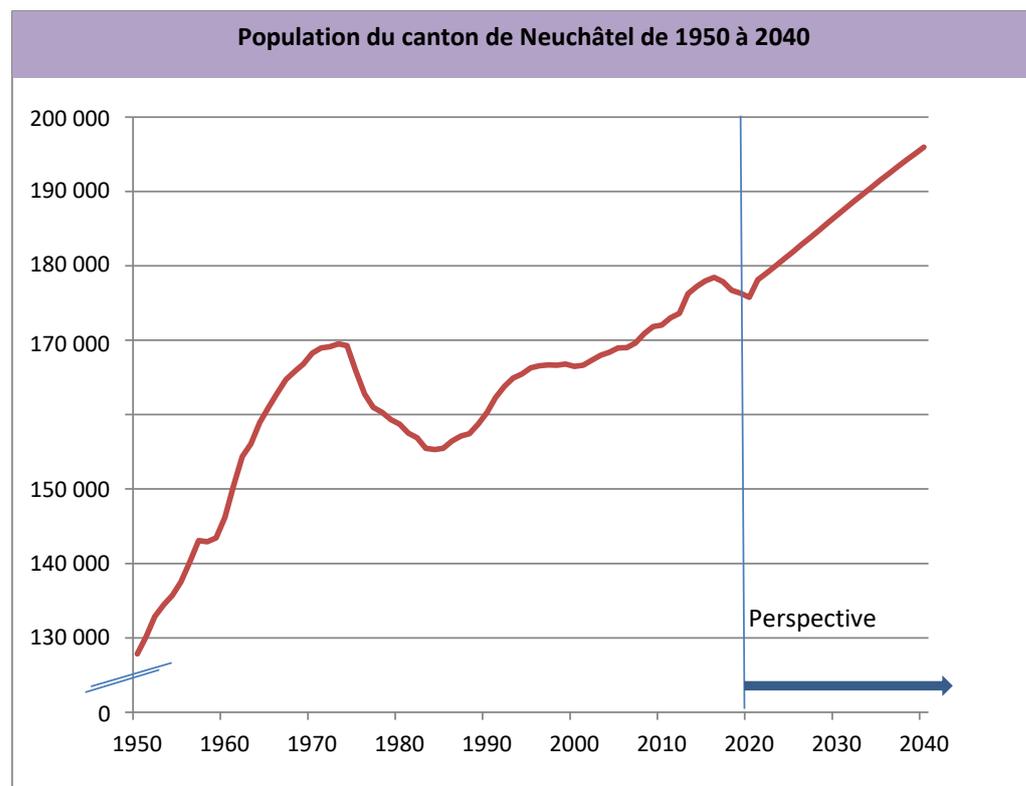
Depuis 2001, la croissance de la population du canton est positive et oscille entre +0.1% et +1%. Depuis 2017, elle présente cependant une évolution annuelle négative (entre -0.6% et -0.2%).

**Quelques 196'000
habitants en 2040,
selon les perspectives
démographiques
régionales**

Selon les démographes, on s'attend à dénombrer quelques 196 000 habitants dans le canton en 2040. Près du quart d'entre eux aura plus de 65 ans. Quant à l'effectif des moins de 20 ans, il ne représentera plus qu'un cinquième de la population.

Si les tendances actuelles se poursuivent, en termes de soldes migratoire et naturel, on peut s'attendre à ce que la population du canton continue d'augmenter au moins jusqu'en 2060.

L'espérance de vie à la naissance devrait s'accroître et le vieillissement de la population se poursuivre.



Source: OFS, RCP, Statistique Vaud

3. LA POPULATION PAR COMMUNE À FIN 2020

**175 757
habitants dans
le canton : une
diminution de
571 personnes**

À fin 2020, le canton de Neuchâtel compte 175 757 habitants. Ceci signifie une perte de 571 personnes, correspondant à une diminution de 0.32%, entre 2019 et 2020. Il s'agit de la 4^{ème} diminution de population consécutive.

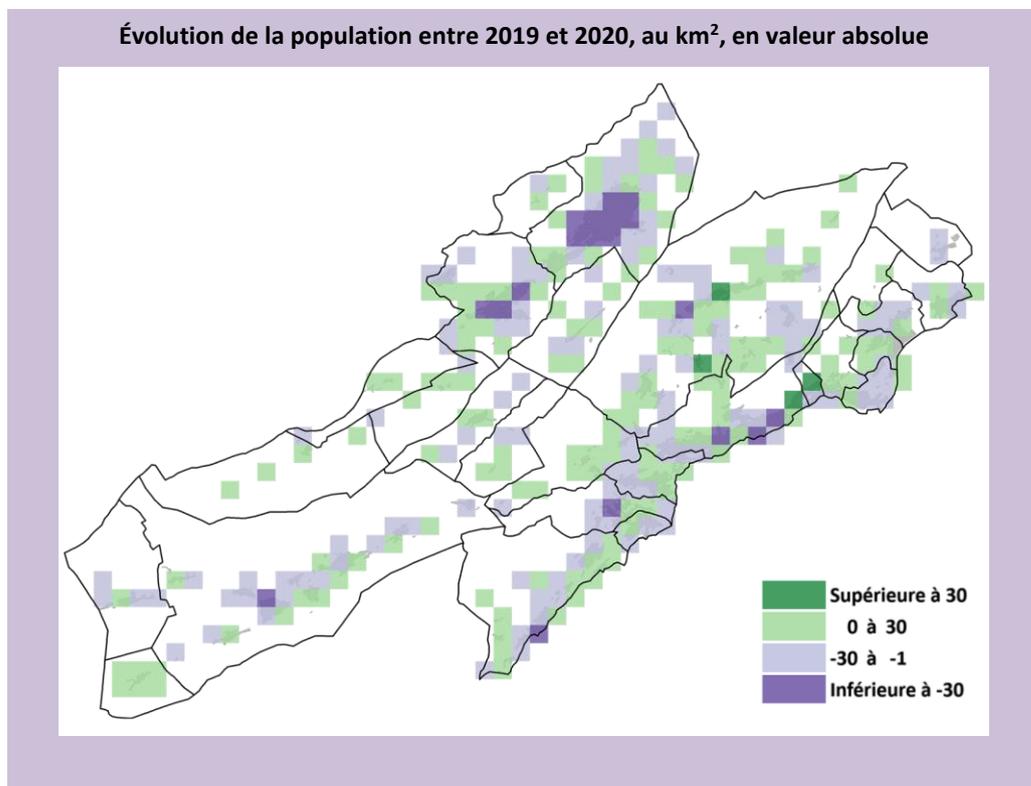
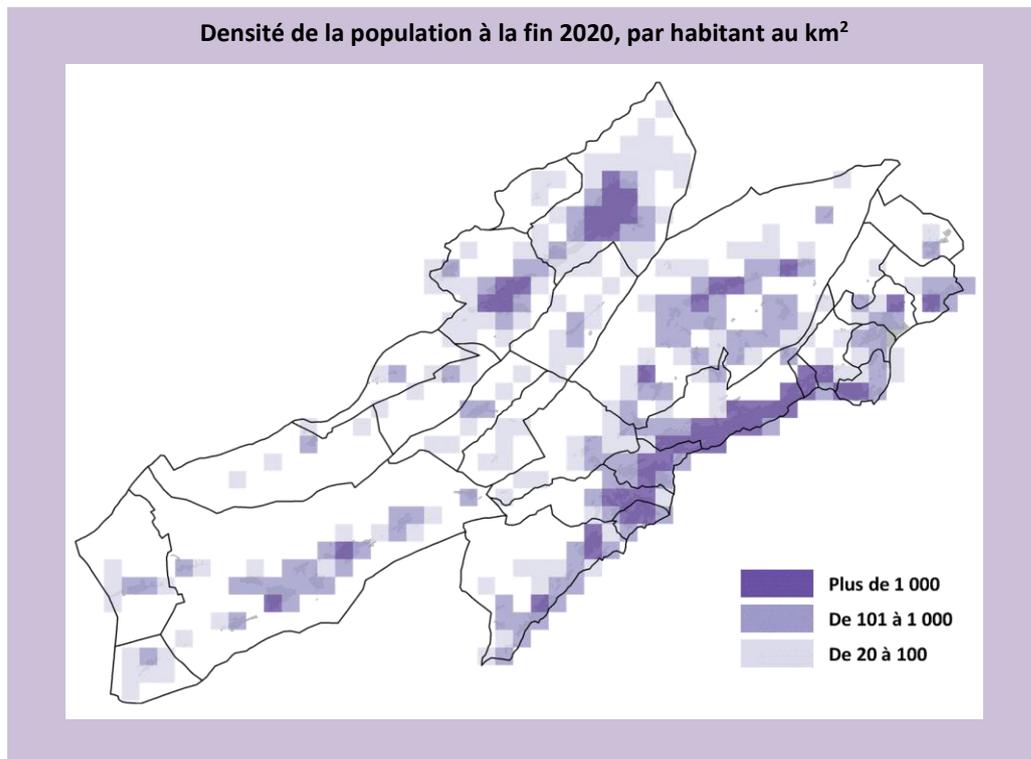
Population résidente permanente Canton	Effectifs à fin décembre		Évolution 2019 - 2020	
	2019	2020	en valeur	en %
Suisses	131 893	131 649	- 244	- 0.18
Étrangers	44 435	44 108	- 327	- 0.74
Hommes	86 428	86 128	- 300	- 0.35
Femmes	89 900	89 629	- 271	- 0.30
Régions				
Littoral	94 276	94 398	+ 122	+ 0.13
Montagnes	52 781	52 015	- 766	- 1.45
Val-de-Ruz	17 516	17 669	+ 153	+ 0.87
Val-de-Travers	11 755	11 675	- 80	- 0.68
Canton de Neuchâtel	176 328	175 757	- 571	- 0.32

**Entre 2019 et 2020,
la commune de Val-
de-Ruz a gagné 137
habitants (+0.81%)**

Évolution 2019-2020	Cinq Communes	
	Ayant gagné des habitants	Ayant perdu des habitants
Val-de-Ruz	+ 137	
La Tène	+ 89	
Milvignes	+ 58	
Rochefort	+ 47	
Le Landeron	+ 38	
Corcelles-Cormondrèche		- 39
Cortailod		- 51
Val-de-Travers		- 91
Le Locle		- 233
La Chaux-de-Fonds		- 573

Évolution de la population	Population au		Variation en %	
	31.12.2019	31.12.2020		totale
Boudry	6 228	6 202	- 26	- 0.4
Corcelles-Cormondrèche	4 791	4 752	- 39	- 0.8
Cornaux	1 556	1 587	+ 31	+ 2.0
Cortailod	4 747	4 696	- 51	- 1.1
Cressier	1 897	1 893	- 4	- 0.2
Enges	266	266	+ 0	+ 0.0
Hauterive	2 647	2 636	- 11	- 0.4
La Grande Béroche	8 790	8 820	+ 30	+ 0.3
La Tène	5 090	5 179	+ 89	+ 1.7
Le Landeron	4 604	4 642	+ 38	+ 0.8
Lignières	980	980	+ 0	+ 0.0
Milvignes	9 004	9 062	+ 58	+ 0.6
Neuchâtel	33 373	33 337	- 36	- 0.1
Peseux	5 798	5 799	+ 1	+ 0.0
Rochefort	1 243	1 290	+ 47	+ 3.8
Saint-Blaise	3 262	3 257	- 5	- 0.2
Région Littoral	94 276	94 398	+ 122	+ 0.1
Brot-Plamboz	284	289	+ 5	+ 1.8
La Brévine	622	624	+ 2	+ 0.3
La Chaux-de-Fonds	37 472	36 899	- 573	- 1.5
La Chaux-du-Milieu	495	514	+ 19	+ 3.8
La Sagne	1 037	1 060	+ 23	+ 2.2
Le Cerneux-Péquignot	312	313	+ 1	+ 0.3
Le Locle	10 096	9 863	- 233	- 2.3
Les Brenets	1 029	1 014	- 15	- 1.5
Les Planchettes	212	210	- 2	- 0.9
Les Ponts-de-Martel	1 222	1 229	+ 7	+ 0.6
Région Montagnes	52 781	52 015	- 766	- 1.5
Valangin	507	523	+ 16	+ 3.2
Val-de-Ruz	17 009	17 146	+ 137	+ 0.8
Région Val-de-Ruz	17 516	17 669	+ 153	+ 0.9
La Côte-aux-Fées	445	457	+ 12	+ 2.7
Les Verrières	644	643	- 1	- 0.2
Val-de-Travers	10 666	10 575	- 91	- 0.9
Région Val-de-Travers	11 755	11 675	- 80	- 0.7
Régions				
Littoral	94 276	94 398	+ 122	+ 0.1
Montagnes	52 781	52 015	- 766	- 1.5
Val-de-Ruz	17 516	17 669	+ 153	+ 0.9
Val-de-Travers	11 755	11 675	- 80	- 0.7
Canton de Neuchâtel	176 328	175 757	- 571	- 0.3

Dans le cadre de la nouvelle procédure de recensement de la population, les communes ont procédé à l'attribution d'un numéro de bâtiment et de logement à chaque habitant. Ces deux identifiants permettent dorénavant d'exploiter les données à l'échelle du bâtiment et de réaliser des cartes atteignant un degré de précision inaccessible auparavant.



4. LA POPULATION SUISSE ET ÉTRANGÈRE

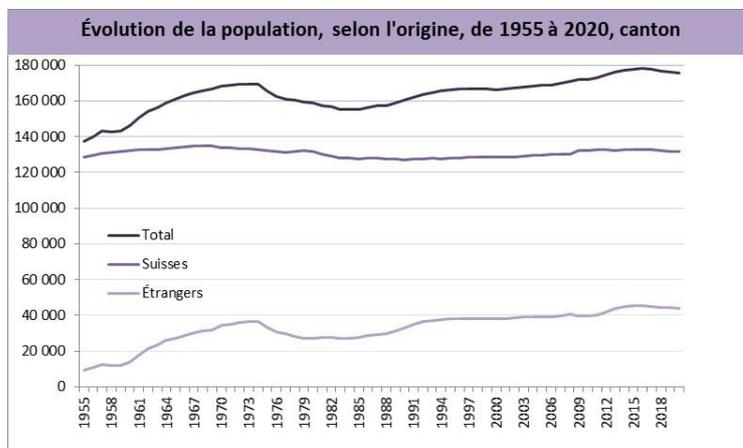
Diminution de la population suisse et baisse du nombre de ressortissants étrangers

La diminution de la population observée entre 2019 et 2020 est due à une diminution du nombre de personnes de nationalité étrangère (-327, soit -0.74%) ainsi qu'à la baisse des effectifs des ressortissants suisses (-244, soit -0.18%).

La population suisse a diminué dans les régions Montagnes et Val-de-Travers. Pour ce qui concerne les ressortissants étrangers, une baisse est observée dans toutes les régions, excepté dans celle de Val-de-Ruz.

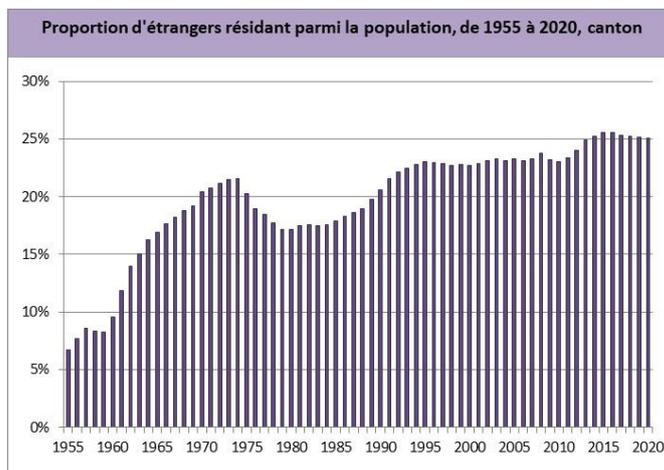
Régions	Population suisse			Population étrangère			Population totale		
	2019	2020	Différence	2019	2020	Différence	2019	2020	Différence
Littoral	69 728	69 892	+ 164	24 548	24 506	-42	94 276	94 398	+ 122
Montagnes	38 003	37 521	-482	14 778	14 494	-284	52 781	52 015	-766
Val-de-Ruz	14 552	14 641	+ 89	2 964	3 028	+ 64	17 516	17 669	+ 153
Val-de-Travers	9 610	9 595	-15	2 145	2 080	-65	11 755	11 675	-80
Canton de Neuchâtel	131 893	131 649	-244	44 435	44 108	-327	176 328	175 757	-571

175 757 habitants à fin 2020, quatrième diminution de la population de ces 20 dernières années



En 1950, le nombre de personnes de nationalité suisse se montait à 121 391. Les ressortissants étrangers étaient au nombre de 6465, représentant ainsi le 5.06% de la population du canton.

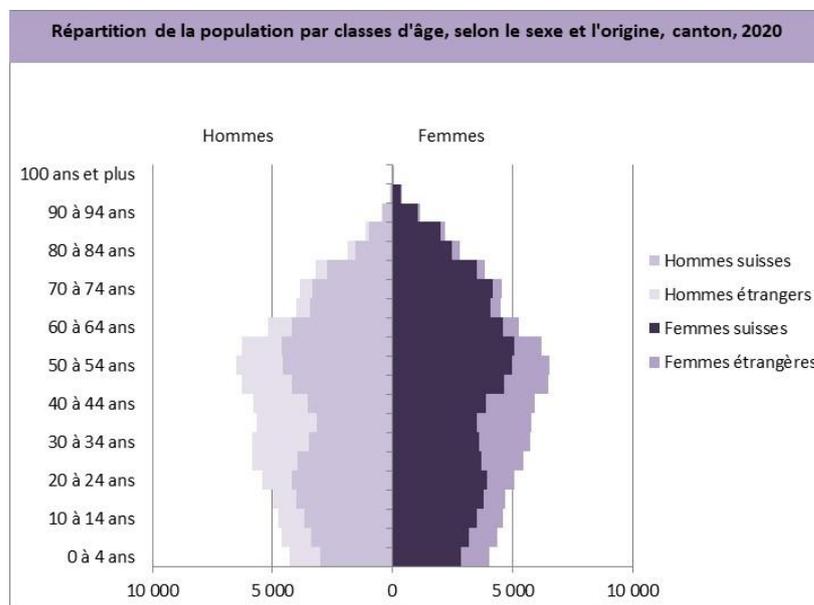
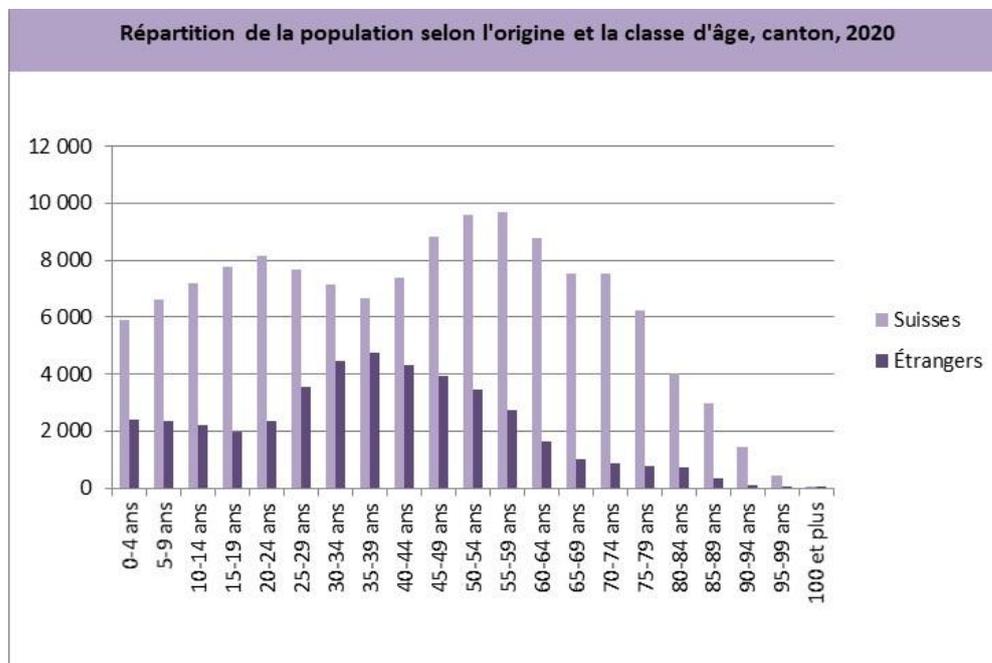
En 1974, au plus fort du boom horloger, les personnes de nationalité étrangère étaient 36 464 (21.54%). Cinq ans plus tard, suite à la crise pétrolière, leurs effectifs ne représentaient plus que le 17.15% de la population. Cette proportion augmente ensuite régulièrement jusqu'en 2001 (22.87%) et se stabilise durant ces 10 dernières années (23.08% en 2002 et 23.99% en 2012). Elle augmente à nouveau légèrement de 2013 (24.89%) à 2015 (25.53%) et présente une stabilité durant les six dernières années.



La structure par âge est différente entre les suisses et les étrangers

Selon la répartition par âges, on observe deux pics de population pour ce qui concerne les personnes d'origine suisse, à savoir dans les tranches d'âge de 15 à 29 ans et de 45 à 64 ans.

Quant aux ressortissants étrangers, ils sont les plus nombreux entre 25 et 54 ans et bien moins présents dès 65 ans.



442 demandes de naturalisation en 2020

En 2020, le Conseil d'État a accordé la nationalité suisse à 707 personnes, ce qui équivaut à 442 demandes (775 personnes / 452 demandes en 2019).

4.1. La population étrangère selon le permis de résidence

Permis	Intitulé	Durée	Conditions d'attribution
L	autorisation de séjour de courte durée	de 3 à 12 mois, prolongeable jusqu'à 24 mois	contrat de travail, moyens financiers suffisants ou inscription dans une école
B	autorisation de séjour	1 année (5 ans pour les Européens), prolongeable d'année en année pour autant qu'aucun motif ne s'y oppose	contrat de travail, moyens financiers suffisants ou inscription dans une école
C	autorisation d'établissement	5 ans renouvelables	séjour de 5 à 10 ans en Suisse
N	permis pour les requérants d'asile	jusqu'à la fin de la procédure d'asile	-
Ci	autorisation de séjour pour les personnes de la famille de fonctionnaires d'organisations intergouvernementales ou de représentations étrangères	durée de la fonction du titulaire principal	-
F	admission provisoire	dépend de la décision des autorités compétentes	-

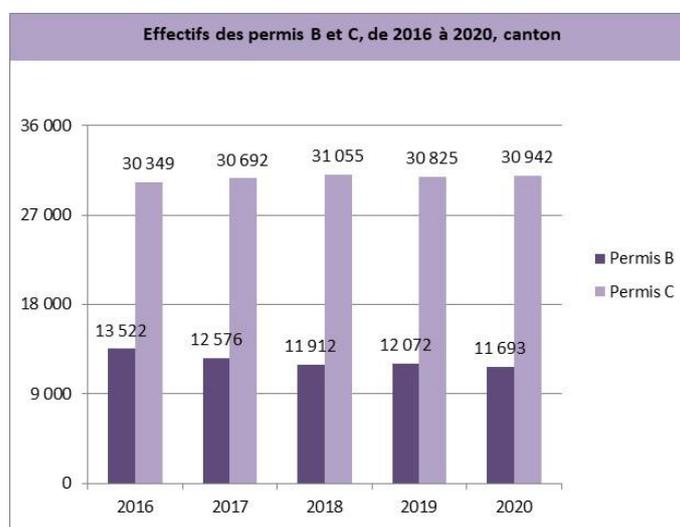
La baisse de la population étrangère observée entre 2019 et 2020 est engendrée principalement par la diminution du nombre de personnes au bénéfice d'une autorisation de séjour (permis B) ainsi qu'une diminution du nombre de requérants d'asile (permis N).

Effectif et variation de la population, selon l'origine et le type de permis, canton

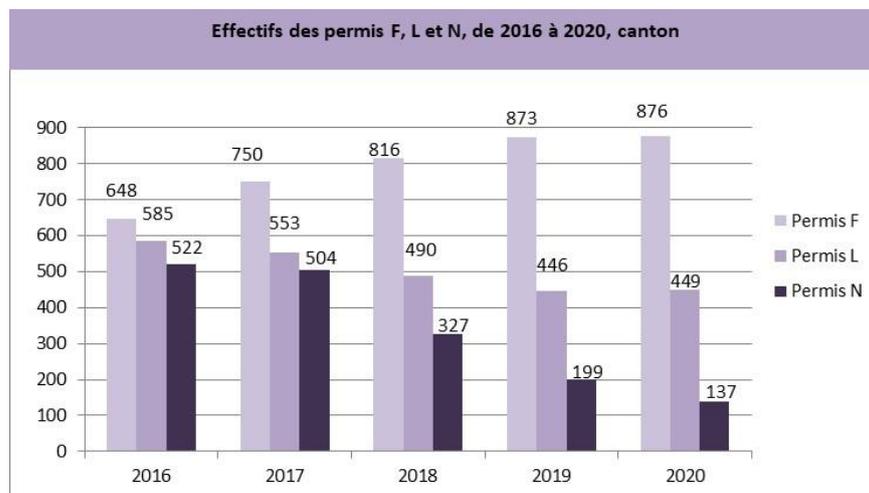
Diminution des effectifs avec une autorisation de séjour

	2019	2020	Variation
Suisses	131 893	131 649	- 244
Étrangers	44 435	44 108	- 327
Permis d'établissement (C)	30 825	30 942	+ 117
Autorisations de séjour (B)	12 072	11 693	- 379
Admissions provisoires (F)	873	876	+ 3
Requérants d'asile (N)	199	137	- 62
Séjours de courte durée (L)	446	449	+ 3
Diplomates et fonctionnaires internationaux	20	11	- 9
Population totale	176 328	175 757	- 571

De 2016 à 2020, le nombre de personnes au bénéfice d'un permis C a augmenté de 593. Pour ce qui concerne le nombre de ressortissants étrangers au bénéfice d'un permis B, il a diminué (-1829).

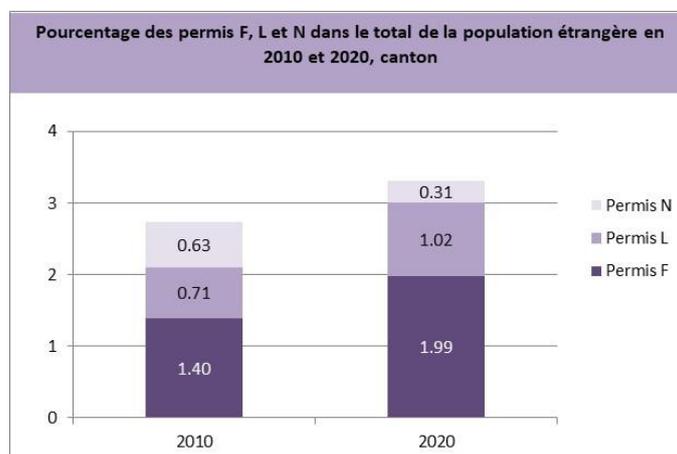
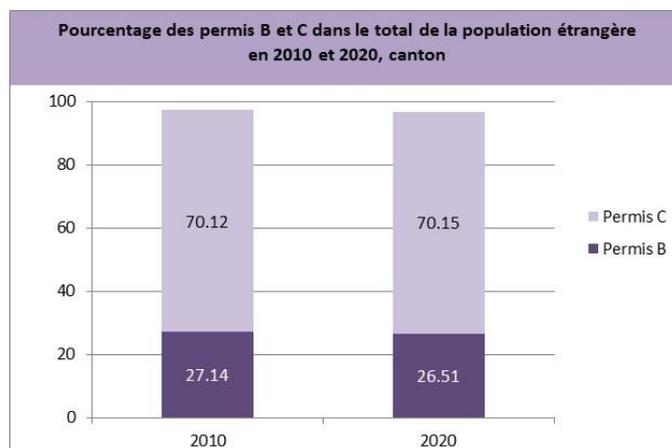


S'agissant de la population titulaire d'un permis F, elle affiche une augmentation de 228 personnes en cinq ans alors que les permis L affichent une constante diminution de 2016 à 2019 et une stabilisation en 2020. Quant aux permis N, ils augmentent fortement dès 2016 puis présentent une diminution à partir de 2018.



Parmi le total de la population étrangère du canton de Neuchâtel, les détenteurs d'un permis C sont les plus nombreux. En 2020, sept étrangers sur dix disposent du permis d'établissement.

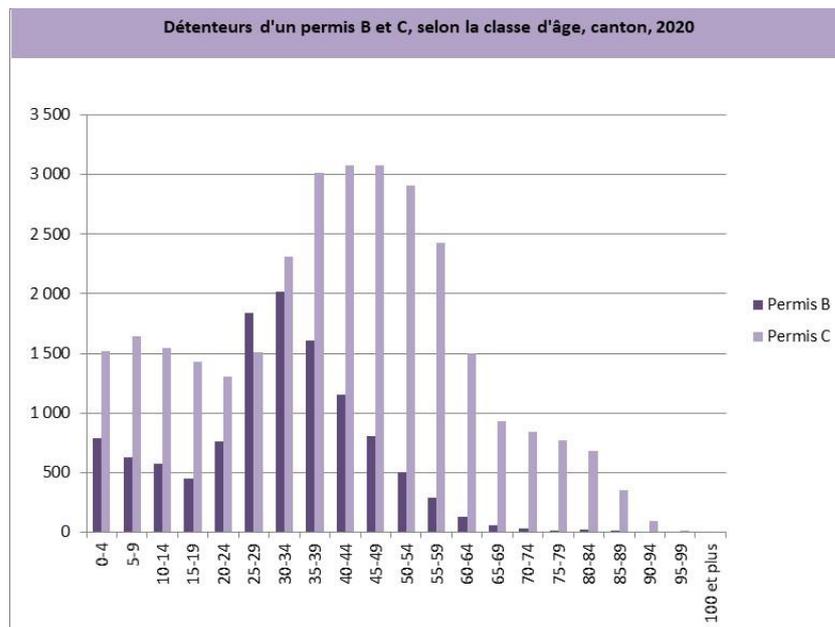
Entre 2010 et 2020, le pourcentage des permis C est resté stable. Quant à celui des permis B, il a diminué légèrement.



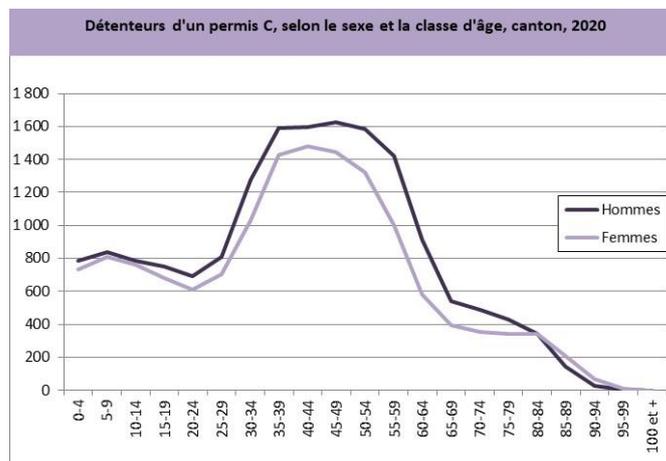
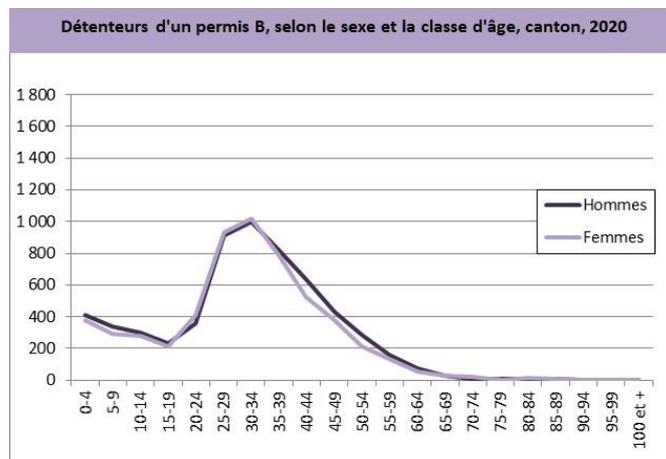
S'agissant des pourcentages des permis F et L, ils ont augmenté en dix ans alors que les permis N ont diminué de moitié.

La population étrangère avec un permis C est plus âgée que celle avec un permis B.

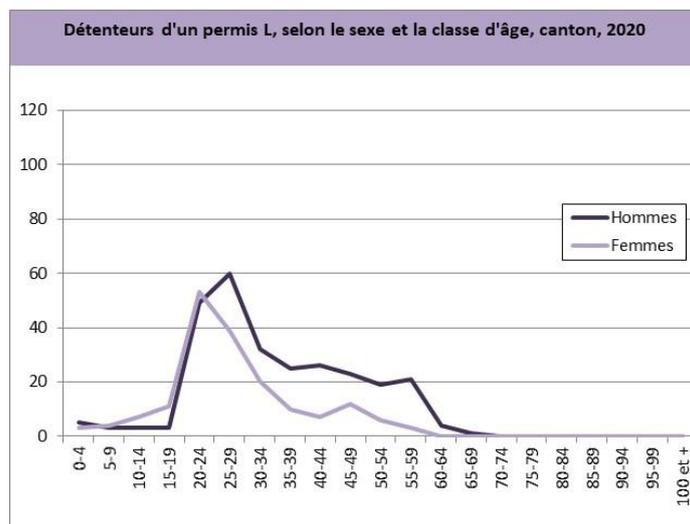
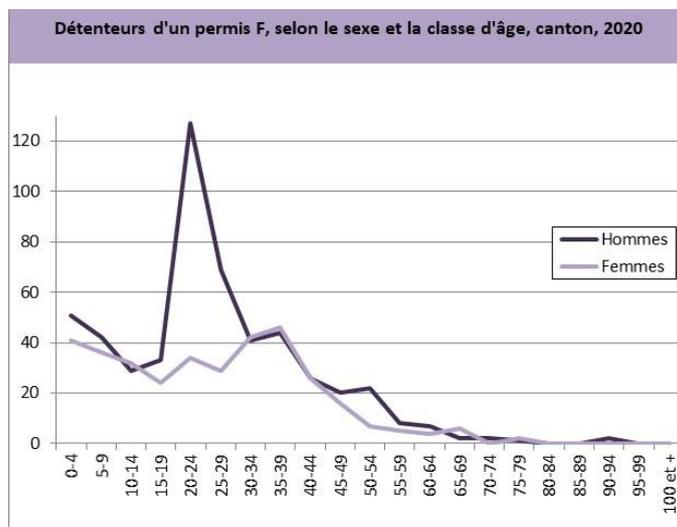
La majorité des détenteurs d'un permis C a entre 30 et 59 ans. Ils sont également nombreux dans la tranche d'âge des 0 à 19 ans. Quant aux permis B, ils sont les plus nombreux entre 25 et 39 ans.



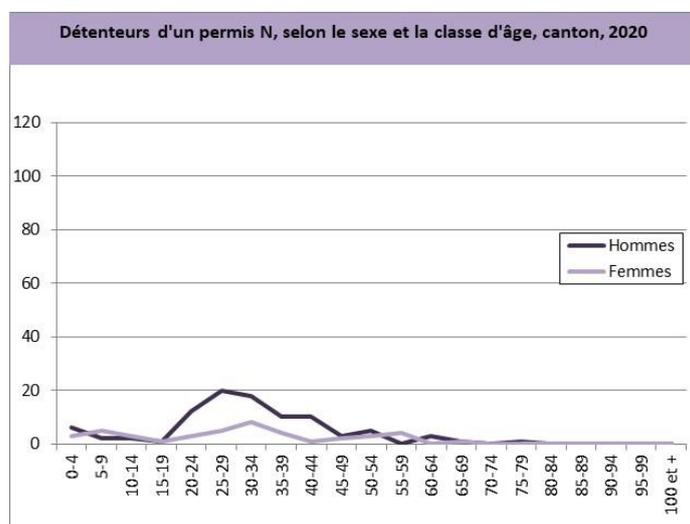
Parmi les personnes détentrices d'un permis B, la répartition hommes – femmes est presque identique. Pour ce qui concerne les permis C, il y a plus d'hommes dans pratiquement toutes les classes d'âge. Cette différence est la plus grande pour les personnes dans la tranche d'âge des 55 à 59 ans.



S'agissant des permis F, le nombre d'hommes est nettement plus élevé entre 20 et 29 ans. Les femmes sont, quant à elle, moins nombreuses que les hommes dans pratiquement toutes les classes d'âge. Entre 10 et 24 ans, les femmes (71) possédant un permis L sont plus nombreuses que les hommes (55).



Pour ce qui concerne les permis N, les hommes sont majoritaires excepté entre 5 et 14 ans et dans la classe d'âge des 55-59 ans.



Le canton de Neuchâtel dénombre un peu plus de 12 300 Portugais à fin décembre 2020

4.2. La population étrangère selon la nationalité

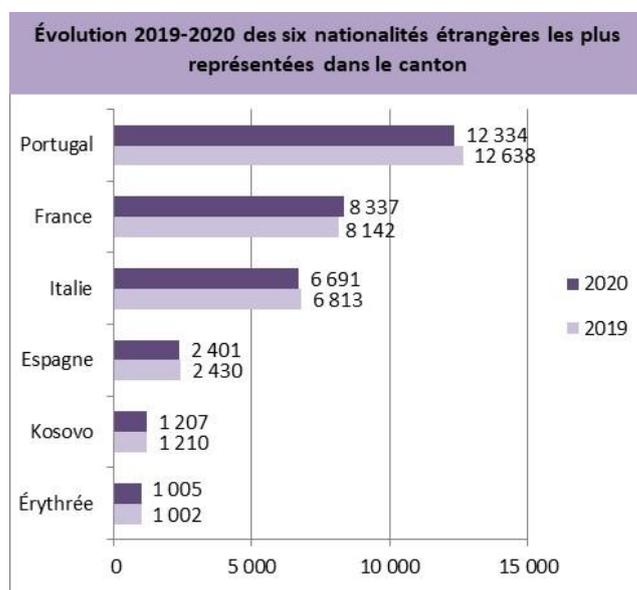
Depuis l'année 2004, les ressortissants de nationalité portugaise constituent la communauté étrangère la plus importante du canton de Neuchâtel. Depuis 2016, leur nombre diminue cependant. Les nationalités suivantes forment régulièrement le quatuor de tête: Portugal, France, Italie et Espagne.

A la fin 2020, 149 nationalités sont représentées dans le canton.

Rang	Pays	Total	Rang	Total	
1	Portugal	12 334	17	Royaume-Uni	333
2	France	8 337	18	Sri Lanka	329
3	Italie	6 691	19	Chine	325
4	Espagne	2 401	20	Afghanistan	308
5	Kosovo	1 207	21	Pologne	287
6	Érythrée	1 005	22	Serbie	273
7	Turquie	759	23	Cameroun	258
8	Allemagne	546	24	Algérie	236
9	Bosnie et Herzégovine	516	25	Somalie	235
10	Belgique	485	26	Russie	200
11	Syrie	482	27	Irak	198
12	Roumanie	471	28	Pays-Bas	185
13	Maroc	444	29	Thaïlande	165
14	Congo (Kinshasa)	426	30	Angola	153
15	Brésil	402	31	Autres et inconnue	3 767
16	Tunisie	350		Total	44 108

De 2019 à 2020, l'évolution des effectifs selon les six nationalités les plus représentées dans le canton s'observe de la manière suivante:

L'unique pays qui a augmenté le nombre de ses ressortissants vivant dans le canton entre 2019 et 2020 est la France (+195 personnes). L'Érythrée (+3 personnes) et le Kosovo (-3 personnes) présentent des effectifs stables. Les trois autres pays affichent une diminution des effectifs de leur population installée dans le canton, la plus forte étant celle du Portugal (-304 personnes) et la moins marquée celle de l'Espagne (-29 personnes), alors que l'Italie présente une baisse de -122 personnes.



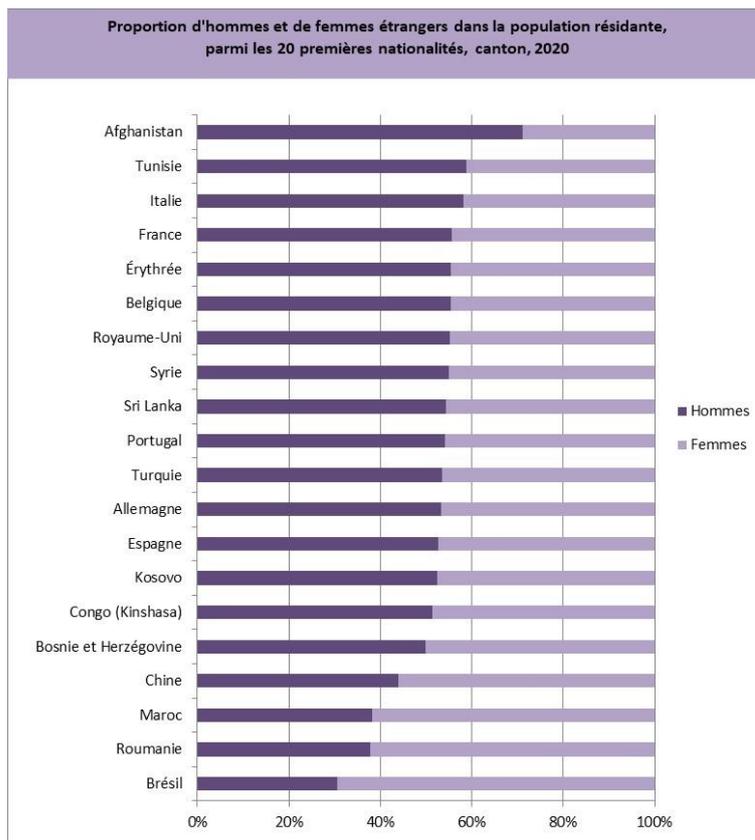
La grande majorité des ressortissants étrangers (36 176, soit 82.02%) provient du continent européen. En outre, seules 24 personnes ont une origine australienne.

Population étrangère selon le sexe, par continent en %, canton, 2020

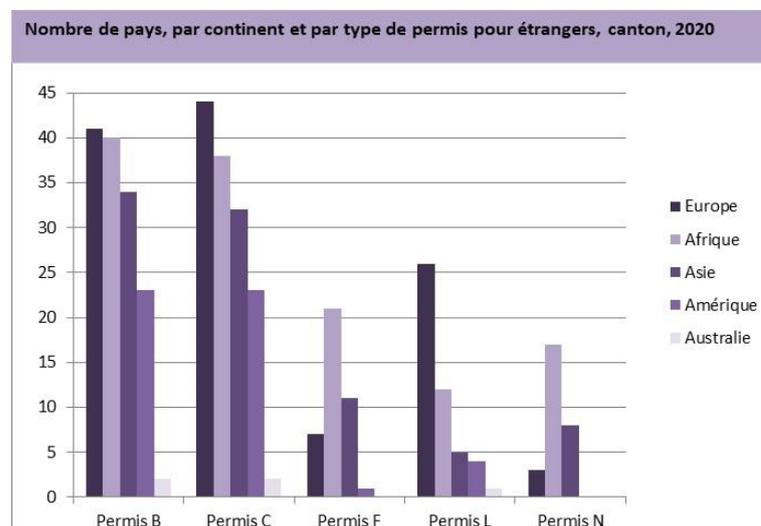
Continent	Hommes	Femmes	Total
Europe	44.46	37.56	82.02
Afrique	5.27	4.85	10.12
Asie	1.11	1.72	2.83
Amérique	2.48	2.41	4.89
Australie	0.03	0.02	0.05

Lorsque nous prenons en compte les 20 premières nationalités du canton, c'est parmi les ressortissants afghans (308) que le pourcentage d'hommes est le plus élevé puisqu'il atteint les 71.10%. A l'autre extrémité, cette proportion n'atteint que 30.60% pour les brésiliens.

Dans le canton, plus de 70% des afghans sont des hommes

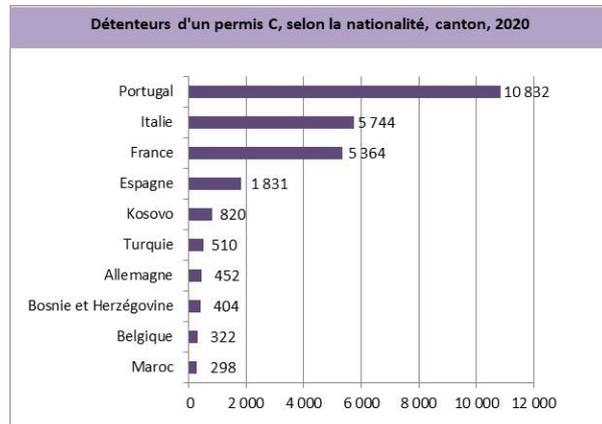
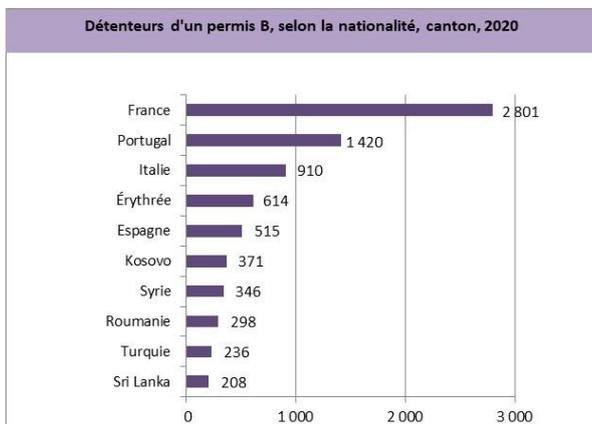


En examinant le nombre de pays par continent et par type de permis pour étrangers, il apparaît que le continent le plus représenté pour les permis B (41), C (44) et L (26) est l'Europe. S'agissant des permis F et N, il s'agit de l'Afrique (respectivement 21 et 17 pays).

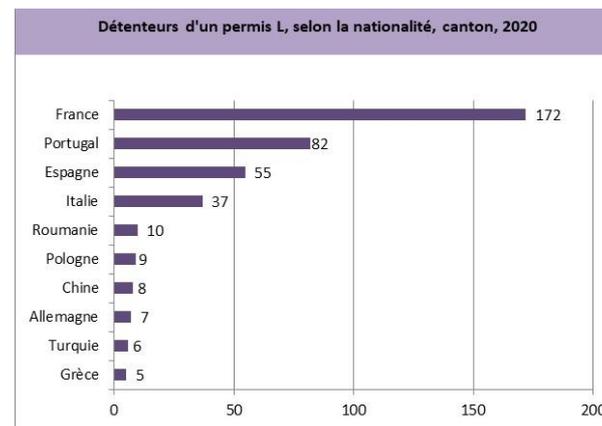
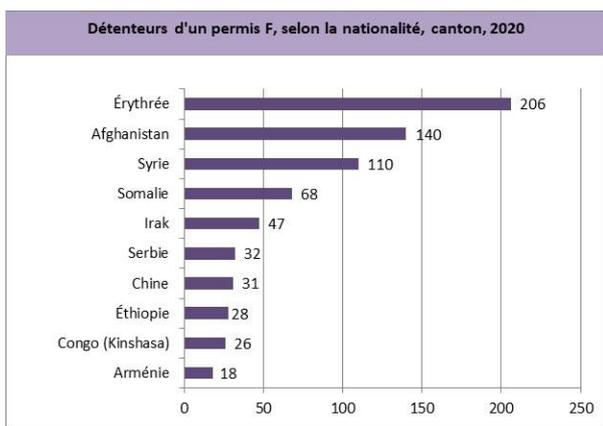


Un peu plus d'un Français sur trois dispose d'un permis B

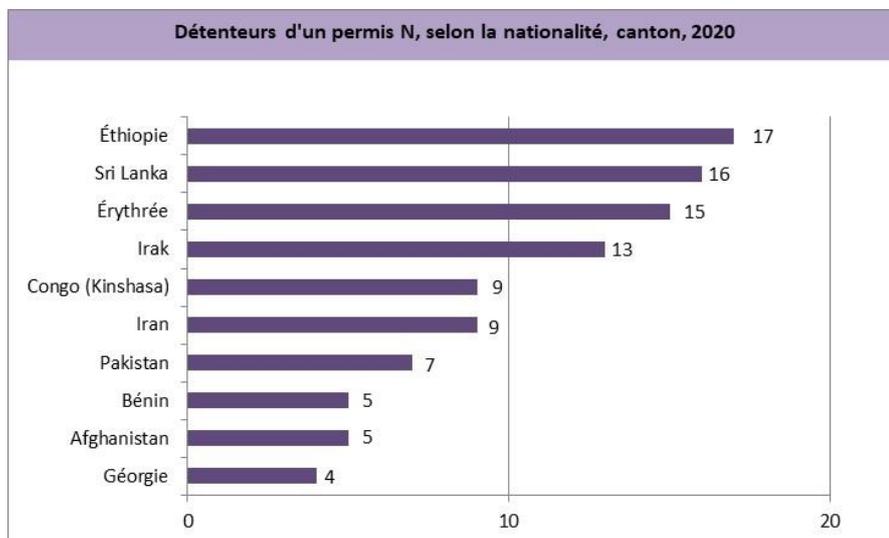
En 2020, les ressortissants étrangers les plus nombreux à détenir un permis B sont de nationalité française. Pour ce qui concerne les permis C, ce sont les portugais.



S'agissant des personnes au bénéfice d'un permis F, la majorité d'entre elles provient d'Érythrée. Quant aux détenteurs d'un permis L, ils sont en majorité issus de France.



Les requérants d'asile sont, quant à eux, en majorité originaires d'Éthiopie.



5. LE SEXE ET L'ÉTAT CIVIL

**3501 femmes
de plus que
d'hommes**

Au 31 décembre 2020, les femmes constituent le 51.0% de la population neuchâteloise. Leur effectif se monte à 89 629 personnes alors que les hommes sont 86 128.

La région dans laquelle la proportion de femmes est la plus grande est celle du Littoral alors que dans celle du Val-de-Ruz, la proportion d'hommes est la plus élevée du canton.

Régions	Population suisse		Population étrangère		Population totale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Littoral	47.29	52.71	53.30	46.70	48.85	51.15
Montagnes	47.34	52.66	52.84	47.16	48.87	51.13
Val-de-Ruz	49.03	50.97	55.35	44.65	50.11	49.89
Val-de-Travers	47.70	52.30	55.72	44.28	49.13	50.87
Canton de Neuchâtel	47.53	52.47	53.40	46.60	49.00	51.00

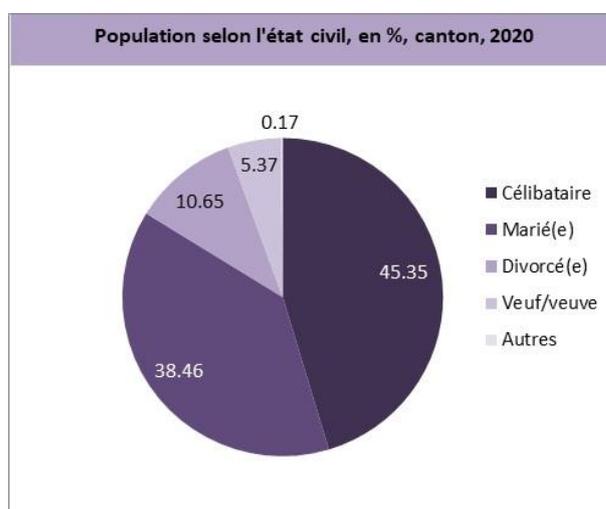
La proportion d'hommes et de femmes chez les personnes de nationalité suisse est quelque peu différente à celle observée chez les ressortissants étrangers. En effet, il y a plus de femmes (52.5%) que d'hommes chez les Suisses alors qu'elles sont moins nombreuses (46.6%) parmi les étrangers.

**La majorité des
habitants du canton
(enfants compris)
sont célibataires**

À la fin 2020, et pour la huitième année consécutive, les personnes célibataires sont majoritaires dans le canton (45.3%), devant les mariés (38.5%). Quant aux personnes divorcées, elles atteignent 10.7% du total des habitants du canton de Neuchâtel.

Régions	Population selon l'état civil, par région, 2020					
	Célibataire	Marié(e)	Veuf/veuve	Divorcé(e)	Lié(e) par un partenariat	Autres*
Littoral	43 569	35 938	4 808	9 904	151	28
Montagnes	23 363	19 772	3 093	5 718	60	9
Val-de-Ruz	8 040	7 146	710	1 755	15	3
Val-de-Travers	4 733	4 740	831	1 345	19	7
Canton de Neuchâtel	79 705	67 596	9 442	18 722	245	47

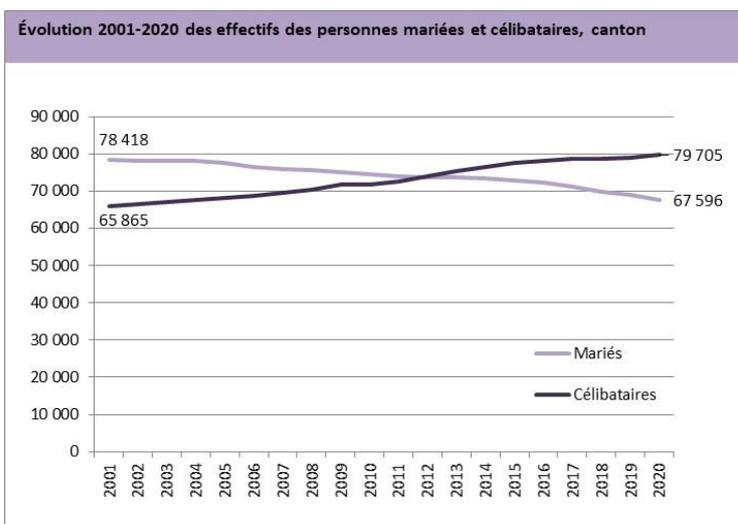
* La catégorie "Autres" regroupe les partenariats dissous ainsi que les non marié(e)s



La part des personnes mariées continue de diminuer

En dix-neuf ans, la répartition de la population selon l'état civil a changé : le pourcentage de personnes mariées a fortement chuté (-8.60 points de pourcent), alors que celui des personnes célibataires et divorcées a augmenté (respectivement +5.83 et +3.75 points de pourcent).

Évolution de la répartition de la population selon l'état civil, en %, canton				
	Célibataire	Marié(e)	Veuf/veuve	Divorcé(e)
Année du recensement				
2001	39.52	47.06	6.52	6.90
2020	45.35	38.46	5.37	10.65

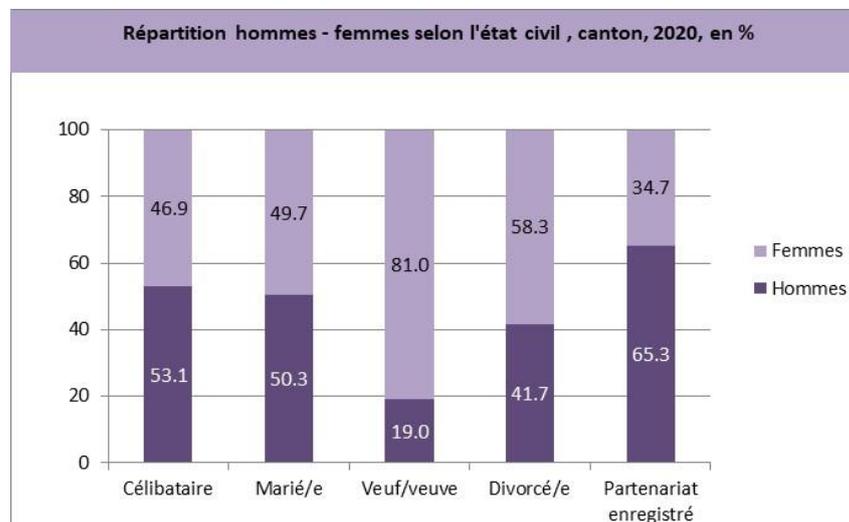


Bien plus de veuves que de veufs

Pour ce qui concerne les personnes mariées, la répartition entre les hommes et les femmes est presque identique. Il n'en est pas de même s'agissant des personnes possédant un autre état civil.

La plus grande différence selon le sexe concerne les personnes veuves. Les femmes y sont majoritaires, ceci s'expliquant par leur plus grande espérance de vie.

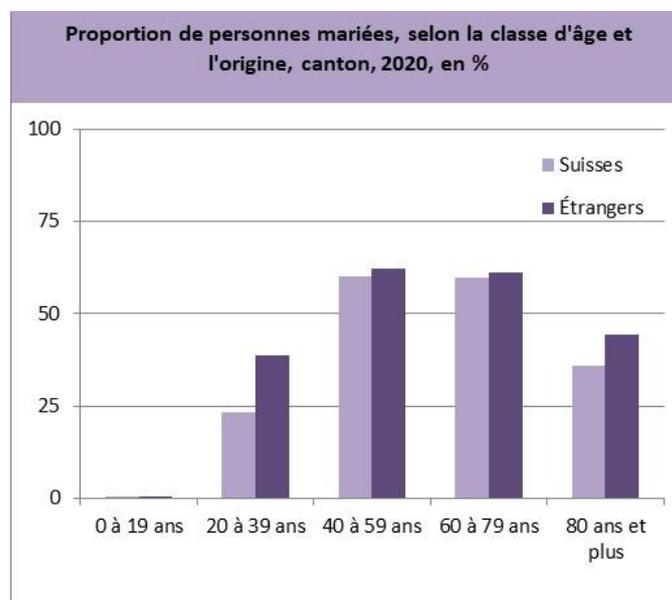
Le nombre de personnes ayant conclu un partenariat enregistré a régulièrement augmenté depuis l'année de sa création en 2007 (49) jusqu'en 2020 (245).



Parmi les personnes de nationalité suisse liées par un partenariat enregistré, 60.1% sont des hommes. Chez les ressortissants étrangers, cette proportion atteint 76.6%.

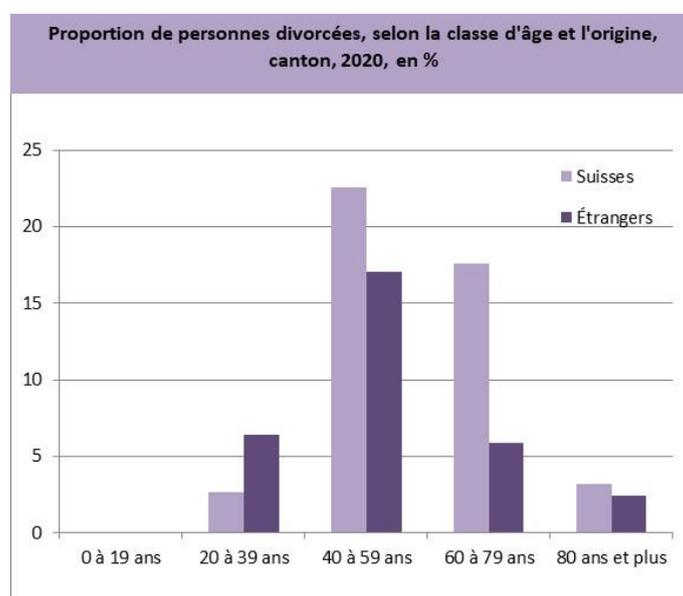
Dans toutes les classes d'âge, la proportion de personnes mariées est plus élevée chez les ressortissants étrangers.

Les ressortissants étrangers sont plus souvent mariés que les Suisses



Le canton ne compte pas de personnes divorcées qui ont moins de 20 ans.

Parmi les personnes âgées de 20 à 39 ans, la proportion de ressortissants étrangers divorcés est plus élevée que chez les Suisses. Dès 40 ans, cette tendance s'inverse.



À la fin 2020, les ressortissants étrangers installés dans le canton de Neuchâtel sont majoritairement célibataires (46.76%) et mariés (40.98%) et très peu d'entre eux sont liés par un partenariat enregistré (0.17%).

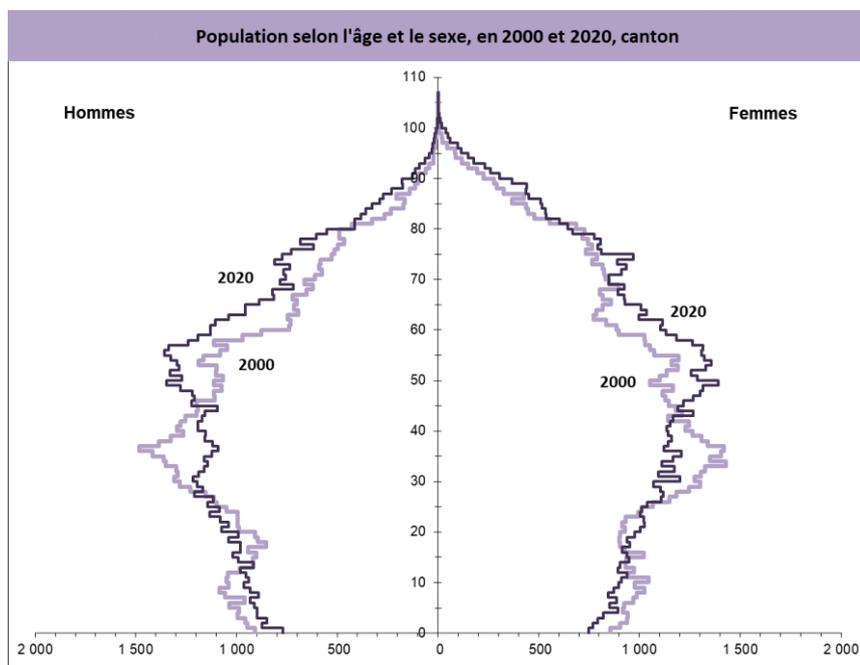
Le pourcentage de personnes divorcées pour les personnes de nationalité suisse se monte à 11.09% et n'atteint que les 9.34% pour ce qui concerne les ressortissants étrangers.

6. L'ÂGE

Plus d'un tiers des habitants du canton de Neuchâtel se trouvent dans la classe d'âge des 40 à 64 ans. Quant aux personnes de 80 ans et plus, elles sont un peu plus nombreuses que celles ayant entre 15 et 19 ans, soit environ 10 150 personnes.

Les femmes de 80 ans et plus sont presque deux fois plus nombreuses que les hommes de cette classe d'âge. Parmi les 41 personnes centenaires, 37 sont des femmes.

Population selon la classe d'âge et le sexe, canton, 2020						
	Hommes		Femmes		Total	
	Total	en %	Total	en %	Total	en %
moins d'une année	770	0.89	748	0.83	1 518	0.86
1 à 14 ans	12 925	15.01	12 228	13.64	25 153	14.31
15 à 19 ans	5 008	5.81	4 715	5.26	9 723	5.53
20 à 39 ans	22 758	26.42	22 020	24.57	44 778	25.48
40 à 64 ans	30 035	34.87	30 417	33.94	60 452	34.40
65 à 79 ans	11 052	12.83	12 933	14.43	23 985	13.65
80 ans et plus	3 580	4.16	6 568	7.33	10 148	5.77
Population totale	86 128	100.00	89 629	100.00	175 757	100.00



Le rapport de dépendance démographique est un indicateur de la structure par âge de la population. C'est le rapport du nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne – jeunes et personnes âgées – et le nombre d'individus capables d'assumer cette charge. L'indicateur clé de la dépendance démographique rapporte donc le nombre d'individus de moins de 20 ans et de plus de 65 ans à la population de 20 à 64 ans.

Rapport de dépendance des jeunes : Il s'agit du rapport entre l'effectif de la population de moins de 20 ans et celui de la population en âge de travailler (20 à 64 ans). Cet indicateur s'exprime en pourcentage, en rapportant le nombre de personnes âgées de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans.

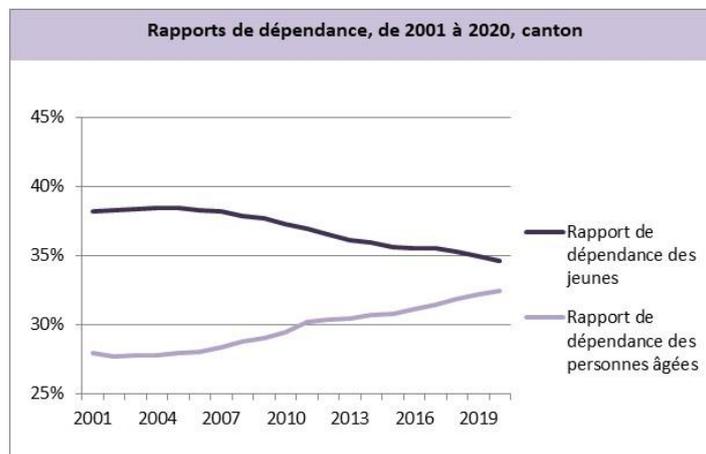
Rapport de dépendance des personnes âgées : Il s'agit du rapport entre l'effectif de la population de 65 ans ou plus et celui de la population en âge de travailler (20 à 64 ans). Cet indicateur s'exprime en pourcentage, en rapportant le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans.

En 2005, le canton comptait 38.39 personnes âgées de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées entre 20 et 64 ans. Ce rapport a diminué en quinze ans pour atteindre 34.59%.

S'agissant de l'évolution du rapport de dépendance des personnes âgées entre 2005 et 2020, il a augmenté de 27.95 à 32.44 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans.

Dans la région Val-de-Travers, le rapport de dépendance des personnes âgées a augmenté de 7.4 points en 15 ans

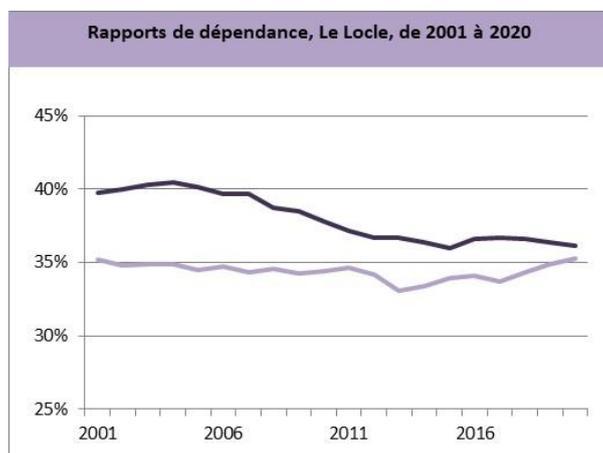
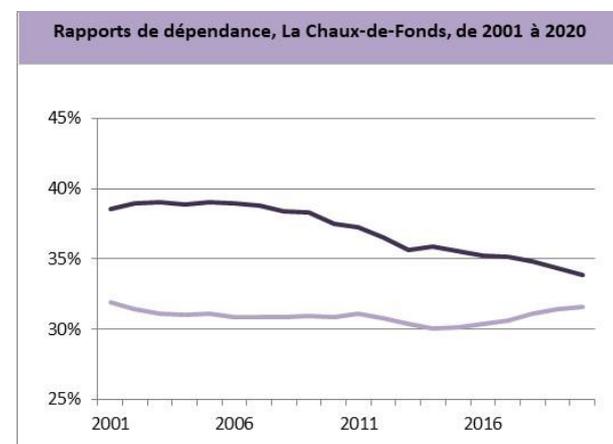
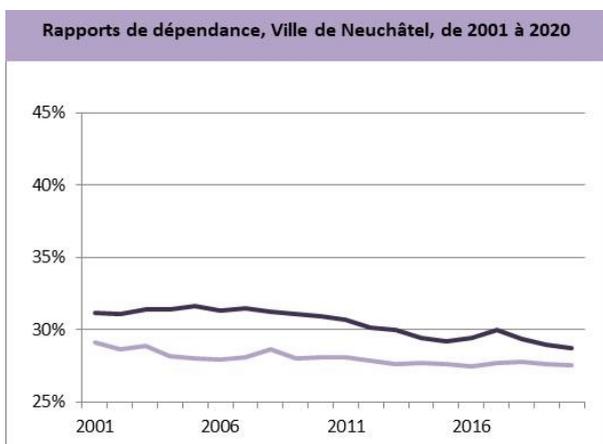
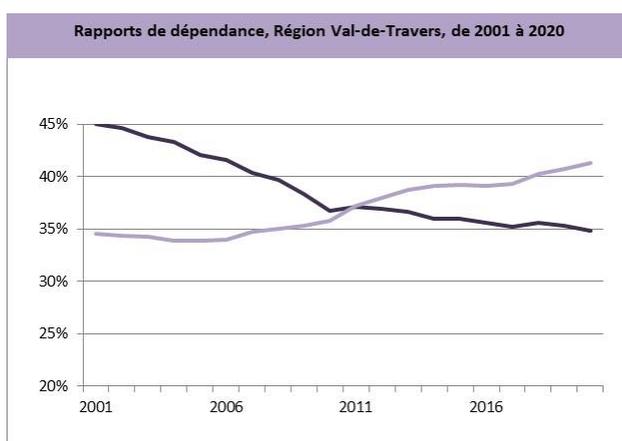
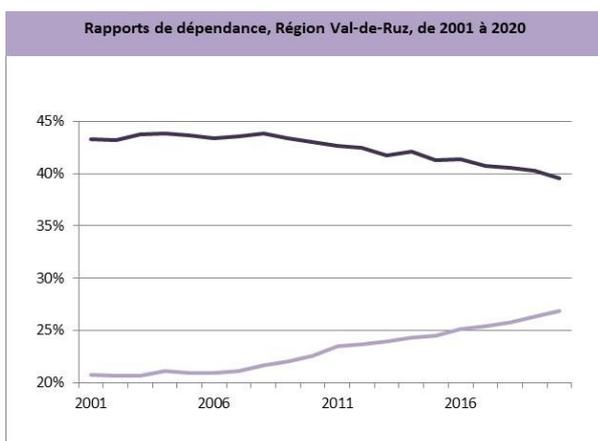
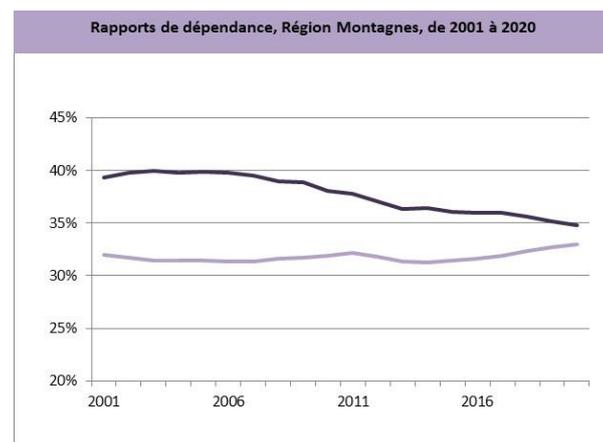
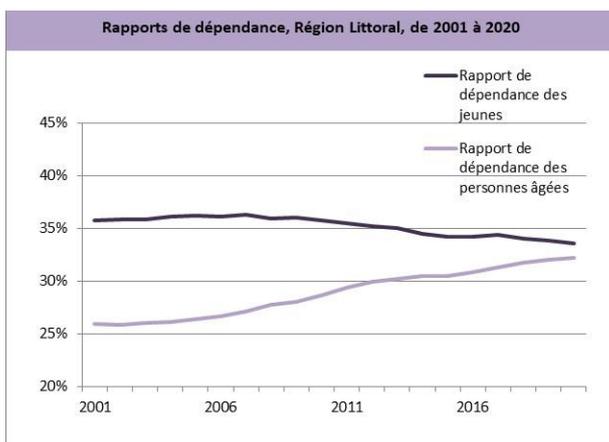
Évolution des rapports de dépendance démographique, de 2005 à 2020, en %						
Région	Rapport de dépendance des jeunes			Rapport de dépendance des personnes âgées		
	2005	2020	Variation en point de %	2005	2020	Variation en point de %
Littoral	36.24	33.52	-2.72	26.35	32.17	+ 5.82
Montagnes	39.85	34.79	-5.06	31.49	32.95	+ 1.46
Val-de-Ruz	43.80	39.57	-4.23	20.80	26.85	+ 6.05
Val-de-Travers	42.07	34.84	-7.23	33.84	41.25	+ 7.41
Canton	38.39	34.59	-3.80	27.95	32.44	+ 4.49



Il est intéressant de comparer ces deux rapports de dépendance à l'échelle des régions et des villes du canton. En effet, ils fournissent des informations sur la structure de la population en âge d'activité et les autres habitants.

Au cours de ces quinze dernières années, toutes les régions affichent un vieillissement de leur population. C'est dans la région Val-de-Travers que la variation du rapport de dépendance des personnes âgées est la plus marquée avec une hausse de 7.41 points de pourcent.

S'agissant du rapport de dépendance des jeunes, il a diminué dans toutes les régions. À souligner que c'est dans la Région Val-de-Travers que ce rapport a le plus baissé (-7.23 points de pourcent).



Pour ce qui concerne les villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle, nous pouvons souligner que :

- À Neuchâtel, les deux rapports de dépendance sont restés relativement stables.
- Pour les Villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, le rapport de dépendance des personnes âgées est assez stable. Quant à celui des jeunes, il diminue plus fortement à La Chaux-de-Fonds qu'au Locle.

La répartition des classes d'âge pour les villes se décline de la manière suivante :

